

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2045

présenté par  
Mme Battistel, rapporteure

-----

### ARTICLE 29

À la première phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« société »,

insérer les mots :

« d'économie mixte ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.